

Petit éloge de l'éducation universitaire

Elie NGOMA-Binda,
Professeur Ordinaire
à la Faculté des Lettres
et Sciences Humaines
de l'Université de
Kinshasa, Ministre
Provincial de
l'Enseignement.
pnbinda@yahoo.fr

Il ne serait sans doute pas exagéré d'affirmer que de nos milliers de jeunes diplômés d'universités et instituts supérieurs déversés ou se déversant chaque année sur le marché congolais du travail, 2% sont très bons, 8% sont bons, 10% sont passables, et 80% sont inutilisables dans des institutions sérieuses. La situation est pour le moins tragique aux yeux des esprits qui réfléchissent et aux âmes patriotes qui se désolent face à notre dérive.

La présente réflexion a pour objectif de souligner, à la conscience des citoyens et des décideurs politiques de la RDC, membres du Parlement et du Gouvernement principalement, non pas l'ampleur du mal, qui est bien connue, mais la nécessité et l'urgence de comprendre, correctement et profondément, le sens ainsi que l'importance de l'investissement à réaliser, nécessairement, dans le secteur fondamental qu'est la formation et la production des cadres supérieurs et universitaires.

La formation dispensée au supérieur et à l'université est d'une très haute importance en tant qu'elle génère des produits finis utilisables à l'immédiat, même si ces produits doivent constamment s'adapter aux réalités concrètes pour acquérir des aptitudes toujours plus éprouvées, plus "à la mode" et plus adéquates.

Eviter au peuple de mourir par manque de connaissances

Nul n'ignore qu'à la fin de la colonisation et dans la première décennie de l'indépendance, la République Démocratique du Congo avait, en Afrique, un taux de scolarisation des plus élevés. Bien plus encore, l'éducation primaire et secondaire était d'une qualité hautement remarquable sur toute l'étendue de la République.

Plusieurs facteurs ont sûrement concouru à la qualité de cette éducation dont ont bénéficié un grand nombre de dirigeants qui ont géré et qui, en majeure partie, gèrent aujourd'hui encore notre pays.

Le premier facteur fut l'organisation rigoureuse du système éducatif, lequel imposait une discipline sévère, voire, autoritaire, non seulement aux élèves, mais aussi aux enseignants, aux directeurs et inspecteurs d'écoles. Sans une

gestion rationnelle, rigoureuse et sans complaisance des ressources matérielles, financières et humaines impliquées dans le processus éducatif, jamais le peuple congolais n'aurait servi d'auxiliaire actif et efficace à l'entreprise coloniale d'exploitation des richesses naturelles du pays. Et sans cette organisation impeccable du système éducatif, la jeune université de la nation post-indépendante n'aurait pas eu d'étudiants capables de maîtriser, comme on l'a reconnu de façon admirable, des matières d'enseignement supérieur et universitaire nécessitant de grandes capacités intellectuelles.

Le deuxième facteur fut les conditions matérielles favorables à une éducation de qualité. Les élèves suivaient les enseignements dans des écoles et classes bien équipées ; et les maîtres et professeurs recevaient une rémunération leur permettant d'être dignes de considération.

Le troisième facteur, essentiel et déterminant, mais souvent oublié, c'est l'existence d'un corps d'enseignants compétents. Grâce à une volonté politique affichée d'avoir des cadres intellectuels dont le jeune pays indépendant avait tant besoin, le Congo a recouru, jusqu'au début des années 1970 environ, pour donner cours au secondaire, à de jeunes enseignants sortis de très bonnes institutions d'enseignement supérieur et universitaire : des Régents, des Gradués, des Licenciés et même des Docteurs, laïcs et religieux. Ceux-ci jouissaient d'une grande considération de la part de la société.

Il est indispensable en effet d'offrir de bonnes conditions de travail à l'enseignant du primaire et du secondaire, et de bien le rémunérer si l'on veut rendre l'enseignement suffisamment attractif pour les diplômés d'instituts supérieurs et d'universités. Ceux-ci n'acceptent d'enseigner que si les conditions de vie y sont décentes. La qualité des enseignements est, de façon essentielle, tributaire de la qualification des enseignants.

Mais, de nos jours, la plupart des enseignants du secondaire, jusqu'aux classes terminales, sont des diplômés du secondaire⁽¹⁾. Cette situation, particulièrement préoccupante pour les écoles secondaires de l'intérieur du pays et éloignées des villes et de grands centres, a gravement entraîné la dégradation de l'enseignement national. Comme le dit l'adage latin « *nemo dat quod non habet* », (*personne ne peut donner ce qu'il n'a pas*) ; des enseignants du secondaire n'ayant pas bénéficié d'une formation supérieure ne peuvent donner à leurs élèves que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, avec des lacunes énormes.

(1) Il convient toutefois de louer les efforts fournis ces dernières années, particulièrement dans des villes, pour avoir des écoles ayant un personnel enseignant de plus en plus qualifié.

La formation des formateurs et cadres de niveau supérieur et universitaire est un investissement de base essentiel et indispensable à tout édifice national préoccupé par le progrès et la prospérité.

Investir dans l'enseignement supérieur et universitaire : un impératif !

Après l'étape ratée de la Conférence Nationale Souveraine, la mise en application des Résolutions du Dialogue National aurait dû nous offrir une nouvelle chance de pouvoir rechercher les voies et moyens, rationnels et rigoureux, de placer notre nation sur les rails conduisant au développement, au recul de la pauvreté, à la prospérité et à la dignité de notre peuple.

Ainsi, l'exemple des pays développés d'aujourd'hui nous fait comprendre qu'en Occident comme en Asie, l'acquisition et la maîtrise des connaissances constituent la voie obligée pour créer la richesse et la prospérité des nations. Aucune nation ne peut prétendre se développer si elle néglige de doter son peuple d'une formation intellectuelle de qualité, laquelle formation rend les nations victorieuses dans la concurrence pour la survie.

En somme, les dirigeants politiques ont l'impérieux devoir de comprendre et de prendre en compte, de manière sérieuse, les vérités fondamentales suivantes :

1. Aucune nation du monde moderne ne peut se développer sans l'utilisation des ressources humaines les plus qualifiées, et sans tenir compte des résultats des recherches scientifiques réalisées dans les établissements d'enseignement supérieur et universitaire.
2. La production du plus grand nombre possible de ressources humaines hautement qualifiées constitue un investissement fondamental, essentiel et indispensable à toute amorce du développement des nations.
3. La science rend puissant et fait accéder à la grandeur et à la dignité. Une nation privée d'intellectuels est sinon vouée à la disparition, en tout cas livrée à la fragilité et à l'indigence du fait de la domination culturelle, politique et économique qu'elle subit inévitablement de la part des nations intelligentes, conquérantes et puissantes. Le degré de puissance et de résistance d'un peuple contre la domination, la pauvreté, la misère et la décrépitude est souvent proportionnel à la qualité et à la quantité de ses ressources humaines qualifiées.
4. S'ils sont soucieux de sauver les compatriotes de l'ignorance et de la misère, d'espérer récolter les fruits de l'épanouissement des intelligences au sein de la population, nos gouvernants ont l'obligation d'investir prioritairement dans l'éducation supérieure et universitaire. Quiconque néglige l'enseignement supérieur et universitaire ne peut véritablement espérer moissonner des produits de qualité au primaire et au secondaire, en termes de jeunes diplômés correctement armés pour entreprendre avec succès les études universitaires, lesquelles ouvrent à la productivité et à la créativité.
5. Comme l'ont souligné les Résolutions de la Conférence Nationale Souveraine (1991-1992) et les Etats Généraux de l'Education (janvier 1996), l'éducation constitue la *priorité des priorités* de toute nation aux dirigeants responsables, soucieux du progrès et de la prospérité de leurs peuples. Les ressources humaines qualifiées constitue en effet la vraie richesse et l'organe vital sur lesquels repose la mise en valeur des autres ressources de la nation.

6. Les producteurs des ressources humaines les plus qualifiées et les plus rentables doivent bénéficier de la plus haute attention de la nation. Il en est ainsi dans toutes les grandes nations du monde, qui se sont précisément développées et ont accédé à la puissance grâce à la « sacralisation » et à la valorisation scrupuleuse des valeurs de l'intelligence et de la compétence.
7. Toute force de direction et d'administration efficace des nations passe nécessairement, dans le monde moderne, par l'éducation universitaire : professeurs du secondaire, prêtres et pasteurs, agronomes, ingénieurs, médecins et gestionnaires d'entreprises, magistrats, avocats et parlementaires, sont tous des produits finis de l'enseignement supérieur et universitaire.
8. Sachant que les enseignants d'instituts supérieurs et d'universités des pays voisins au nôtre, (comme la République d'Angola), qui n'ont pas nécessairement plus de ressources que la République Démocratique du Congo, bénéficient de conditions de travail et de vie de loin supérieures à celles des professeurs d'université de notre pays, il est absolument logique et raisonnable que les salaires des professeurs congolais soient portés à un minimum acceptable et digne. C'est là une condition fondamentale pour l'amélioration rapide, efficace et durable de la qualité de l'ensemble du système éducatif de la nation congolaise.
9. Il est indigne qu'un pays aussi nanti que la République Démocratique du Congo puisse donner aux meilleurs de ses fils et de ses filles une rémunération qui fait la honte de la nation comparativement aux autres nations. Il est donc urgent que la nation, à travers le Parlement et le Gouvernement, se ressaisisse en offrant un salaire décent aux enseignants afin que, finalement, ceux-ci soient en mesure de donner le meilleur d'eux-mêmes, pour le bien de la jeunesse et de la nation tout entière.

Prendre l'université au sérieux comme instance de la production de la science et de la conscience

Il est indispensable de rappeler à nos consciences l'exigence de prendre au sérieux l'institution universitaire comme instance suprême de production de la science et de la conscience morale. Inscrite dans les armoiries de l'université Lovanium, la phrase latine « *Scientia splendet et conscientia* » est d'une richesse morale profonde et admirable. Elle dit : « Que la conscience brille en même temps que la science » (au sein de toute instance d'enseignement ou de pourvoi de formation à la fois intellectuelle et morale). Devenue *devise* de nombre d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire de notre pays, cette phrase-idéal fait explicitement écho à la très célèbre pensée de F. Rabelais qui rappelait déjà en son temps que la « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Il est attendu des individus impliqués et concernés par l'activité universitaire, en particulier les étudiants et les enseignants, qu'ils agissent, en tout temps et dans chacun de leurs actes, dans le sens qui assure le maximum sinon la plénitude aussi bien de rationalité que de moralité à leur société, à la nation et au monde. Comme lieu de découverte progressive des vérités cachées dans et à travers la matière, dans l'univers entier et dans l'esprit de l'homme, l'université est une entreprise de marche

montante vers le sommet de la vérité, du savoir, de la science, en tant qu'instance de balisage des chemins vers des formes adéquates de vie individuelle et commune. Bref, telle qu'elle a été voulue par ses géniteurs, l'université est un lieu de production et de reproduction de la science et de la conscience morale par excellence.

Malheureusement, notre enseignement a connu *une chute vertigineuse*. Il n'est guère besoin de dénombrer les vices ou « antivaleurs » de diverses formes et expressions qui enlissent et font reculer notre institution universitaire, abandonnant ou même travaillant activement et de plein gré contre l'excellence morale et scientifique. Concernant les étudiants, la tricherie aux examens, les plagiats, l'indolence intellectuelle et l'incapacité à se concentrer dans la lecture, sont autant d'antivaleurs caractérisant une jeunesse estudiantine en perte d'idéal universitaire et de vie simplement.

Du côté des enseignants, l'on voit de plus en plus des gens de niveau intellectuel et moral très douteux, pénétrer et envahir, par fraude, au mépris des règles établies, l'univers universitaire. Des personnes incompetentes et sans idéal de vie dans l'enseignement universitaire sont à la base de l'indolence scientifique, de la dépravation des mœurs, voire, de la corruption morale et de la baisse du niveau intellectuel.

Si ce rythme de dépravation de l'idéal universitaire continue et n'est point stoppé, on connaîtra fatalement, déjà dans les deux prochaines décennies, un niveau intellectuel tellement médiocre qu'il entraînera la ruine des âmes et de la patrie pour des années sans nombre, si ce n'est pas déjà le cas.

Inventer des mécanismes nouveaux et efficaces

Quel remède inventer et proposer pour tenter de freiner la chute, de réduire la vitesse de notre descente aux enfers, ou même pour réamorcer une montée, à coup sûr pénible, vers les hauteurs de l'excellence ? Comment relever et rhabiller notre mère renversée, dénudée, violée dans son excellence ? L'école est notre mère « trahie », battue, tuée, enterrée. Cela devrait faire l'objet d'une étude étendue. Mais déjà, et heureusement, le Père Ekwa ⁽²⁾, avant et avec bien d'autres, nous en a laissé les voies, qu'il nous est impératif de suivre. Ici, je me limite à rappeler cinq pistes principales, que j'estime fondamentales, qu'il convient de suivre, en plus de celles qui sont habituellement évoquées.

(2) On peut lire avec intérêt Martin EKWA, *L'école trahie*, Kinshasa, CADICEC, 2004.

La première est l'exigence de placer des personnes et personnalités de haute qualité scientifique et morale à la Direction d'une institution universitaire, et comme enseignants au niveau supérieur et universitaire. Il s'agit de la nécessité, pour l'autorité publique et politique, de prendre conscience du fait que la formation universitaire n'est optimale que si elle est prise au sérieux, comme exigence d'accès à l'excellence dans la production/acquisition de la science, et comme instance de vie et de diffusion des hautes valeurs. Cette prise de conscience, aujourd'hui largement négligée, est une nécessité à la fois impérieuse et urgente.

L'université est un bien trop précieux pour être laissée à la merci des esprits intellectuellement douteux et pour y laisser pénétrer, demeurer et sortir des jeunes personnes à la conscience légère et insouciant. Une jeunesse sans science ni conscience morale solide est une bombe de destruction massive silencieusement larguée sur des milliers de vies humaines, naïvement ou de bonne foi, confiantes en la force de la qualité de l'enseignement universitaire. Dans une société correctement organisée et administrée, seule l'élite, au sens réel, est habilitée à diriger, à enseigner et à étudier à l'université.

La deuxième piste est l'exigence de faire régner *la discipline la plus rigoureuse* et appliquer la sanction implacable à l'égard de tous : administratifs, étudiants, et enseignants de façon exemplaire. Une telle perspective requiert de confier à l'autorité universitaire le pouvoir direct de sanctionner les enseignants dès lors que ceux-ci sont objectivement jugés fautifs. La législation actuellement en vigueur en cette matière favorise la médiocrité dans le corps académique et scientifique. En effet, dans l'enseignement public, aucun Recteur d'université (ni un Directeur général d'institut supérieur) n'est compétent pour révoquer un enseignant, même pris en flagrant délit.

La troisième piste est la nécessité d'*enseigner les sciences morales* formatrices de la conscience humaine. Il s'agit d'introduire, dans les programmes universitaires, et d'enseigner selon la pédagogie requise, les cours d'éducation à l'éthique en relation avec les sciences enseignées. C'est une question de marier la conscience à la science, l'éducation morale à l'instruction intellectuelle, le cœur à l'esprit. En plus du *Cours d'éducation à la citoyenneté*, dont le contenu doit être repensé et uniformisé par des spécialistes, l'éducation devrait se focaliser aussi sur l'éthique des affaires publiques et politiques, l'éthique des affaires économiques, l'éthique juridique et judiciaire, l'éthique médicale ; bref, sur l'éthique appliquée à chacun des domaines majeurs de la vie humaine. Il s'agit de penser la formation universitaire comme exigence à la fois d'instruction et d'éducation, civique et morale.

C'est de cette manière qu'il est possible d'éduquer au sens de responsabilité, d'éveiller au mieux l'attention des jeunes étudiants formés à la nécessité de savoir que la science dispensée et acquise à l'université doit être *au service* de la société et de l'humanité. Cette conscience est, aujourd'hui, largement déficitaire aussi bien chez l'autorité politique et gestionnaire régulatrice de la vie universitaire, le chef des enseignants, que chez des jeunes en formation dans nos universités.

La quatrième piste est l'impératif de fermer et d'interdire de fonctionnement tous les simulacres d'établissements supérieurs et universitaires qui prolifèrent à un rythme extraordinairement ahurissant sur l'ensemble de notre territoire national. La liberté quasi totale donnée à ce secteur tout à fait vital est simplement suicidaire pour la nation. Les conditions exigées par la nouvelle loi-cadre de l'enseignement national (n° 14/004 du 11 février 2014) pour créer un établissement d'enseignement supérieur et universitaire ne sont pas suffisamment fortes pour faire barrage au laxisme ambiant, et qui risque de faire régresser de manière plus grave encore le niveau général de l'enseignement universitaire dans notre pays.

De semblant d'universités et instituts supérieurs privés sont créés, souvent à partir de Kinshasa, à chaque rentrée académique, avec de nombreuses "succursales" à l'intérieur du pays et n'ayant pour but réel que de faire de l'argent. La prolifération de faux établissements universitaires délivrant des diplômes, n'ayant de valeur que le papier-duplicateur qui les porte, constitue un fléau pour l'avenir de la nation.

Des mesures drastiques doivent être imaginées et prises, et de manière urgente, contre cette sorte de commerce sordide frisant l'escroquerie. Le privé ne peut être autorisé à créer et à faire fonctionner un établissement supérieur ou universitaire que s'il a préalablement prouvé qu'il possède des infrastructures appropriées ainsi que des moyens financiers suffisants pouvant lui permettre de rémunérer correctement les enseignants et les administratifs, et d'assurer le fonctionnement optimal de sa jeune institution.

La cinquième piste consiste à *inventer et à mettre sur pied des mécanismes nouveaux et efficaces de financement de l'enseignement et de la recherche*. Une manière efficace à la fois d'attirer les jeunes diplômés, les meilleurs, vers la carrière enseignante universitaire et de retenir les grands esprits parmi les enseignants, en leur offrant des salaires et des conditions de vie enviables. Jusqu'ici, la rémunération des enseignants et chercheurs est assurée par l'Etat. Elle est dérisoire à l'extrême. La recherche n'est guère financée. Or, on ne peut jamais accéder à un enseignement universitaire de haute qualité, sans une recherche scientifique exigeante et pointue. Un tel enseignement et une telle recherche scientifique requièrent des ressources importantes, que notre pays, encore sous-développé, n'arrive pas à mobiliser. Un financement efficace du système éducatif suppose qu'il faille consacrer à l'enseignement primaire, secondaire et universitaire un budget conséquent.

Sans doute devrait-on libéraliser et privatiser les institutions d'enseignement supérieur et universitaire de telle sorte que les frais académiques, revus sans cesse à la hausse, permettent de soutenir l'activité universitaire. Cette piste est malheureusement limitée dans ses effets positifs réels.

Mais, quel mécanisme inventer pour pouvoir assurer un financement conséquent du système éducatif ? Pour ce faire, en réponse à cette préoccupation, le gouvernement national a créé et mis en place le *Fonds de promotion de l'éducation nationale* chargé, de collecter les fonds au moyen de taxes. Le mécanisme n'a jamais pu percevoir les taxes prescrites, hormis une quotité très faible prélevée, difficilement et insuffisamment, sur les frais académiques et scolaires. En attendant l'invention

d'autres mécanismes efficaces, le seul qui soit réalisable et réaliste, au niveau provincial comme au niveau national, est la mise en marche correcte de ce *Fonds de promotion de l'éducation nationale*. Une volonté politique réelle en faveur de l'éducation de la jeunesse passe par l'obligation d'activer tous les actes générateurs prévus par la loi qui organise ce mécanisme de financement du système éducatif. Mais il faut sans doute faire plus, dans le sens de l'impôt, et de taxes sur d'autres biens et services.

Conclusion

Nous devrions savoir que la production d'une élite achevée – capable de concevoir des chemins de vie aisée et heureuse, de servir la société, d'éclairer et de sortir la masse de la pauvreté et de la misère – demande de la rigueur et de l'ascèse. Même diplômée d'université, toute personne sans science ni conscience est soit une bien pauvre épave humaine, soit un monstre humain particulièrement dangereux pour sa société et pour l'humanité. Malheureusement, notre université est, aujourd'hui, quasi à un degré zéro de performance, comme capacité à produire et à reproduire la science, à vivre et à faire vivre la conscience à l'excellence.

Si réellement nous croyons au pouvoir de la science dans le progrès des nations, il nous faut, de toute urgence, doter nos formations universitaires d'outils et moyens susceptibles d'augmenter leur capacité de production scientifique, de formation intellectuelle et d'éducation morale des jeunes, ceux-là qui sont appelés à prendre un jour en mains les destinées de la patrie.

L'amélioration de la qualité de notre système éducatif est à la fois une exigence et une urgence, si nous voulons effectivement entrer dans le cercle des pays émergents et développés. Les efforts actuellement entrepris par le Gouvernement pour construire et réhabiliter les infrastructures scolaires et académiques témoignent sans doute d'une bonne reprise de conscience de l'importance de l'éducation comme source et force du progrès des individus et des nations. Nous sommes contraints de les soutenir, de les continuer, pour le plus grand bien de la jeunesse et de la patrie. ■